

REUNION DE RENTREE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SECURITE CIVILE

Monsieur Jacques WITKOWSKI, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) et Madame LARREDE ont reçu notre Fédération pour la première réunion de l'année 2019. **Nous étions représentés par Xavier BOY, Jacky CARIOU et André GORETTI.**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le directeur général a souhaité féliciter notre Fédération pour la réitération de ses excellents résultats, obtenus lors des dernières élections professionnelles.

Plusieurs dossiers essentiels ont été abordés :

-Violences, agressions et guet-apens organisés à l'encontre de notre corporation : Même s'il y a une prise de conscience de la recrudescence de ces actes, aucune solution n'est apportée !!! De ce côté-là c'est le désert...et compte tenu de la gravité de la situation l'attribution d'une NBI ZUS pour les sapeurs-pompiers concernés ne suffirait pas à régler le problème !!!

-L'absence de reconnaissances financière et statutaire pour les sapeurs-pompiers professionnels : en raison des manifestations des gilets jaunes, l'ensemble des forces de sécurité intérieure a bénéficié d'une revalorisation salariale et, pour certains d'entre elles, de primes. En revanche, nous n'avons pas eu droit à tant de considérations, nous en avons été exclus. Nous avons dénoncé ce mépris.

-La revalorisation de la prime de feu SPP : nous exigeons que le taux de la prime de feu soit identique à celui appliqué à l'indemnité de sujétion spéciale police (ISSP) perçue par les forces de l'ordre soit de 27% du traitement indiciaire.

-Pension-retraite : nous avons réitéré notre demande de proratisation des bonifications en fonction de la durée de carrière du sapeur-pompier professionnel (17 ans = 3 années de bonification, 27 années = 5 années de bonification, 32 ans = 6 années de bonification et 7 années de bonification pour 39 ans).

-La refonte destructrice de la filière sapeurs-pompiers de 2012 : nous avons exigé la révision intégrale de cette réforme désastreuse avec une reprise impérative du dialogue social pour une reconstruction cohérente de la filière SPP.

-Le concours interne de lieutenant : compte des loupés 2018, nous avons demandé que le nombre de places offertes pour la session 2019 corresponde aux besoins réels. L'effectif pour cette année devra au minimum être triplé par rapport à celui de 2018.

-Le droit européen - JURISPRUDENCE : un projet de décret spécifique SPV visant à transposer la jurisprudence de l'arrêt CJUE commune de Nivelles/Matzak du 21 février 2018 devrait nous être présenté fin du 1^{er} semestre 2019. Attendons de voir...

-La toxicité des fumées et risque cancer : aucune avancée dans ce domaine !!! C'est l'imbroglia tant dans les attributions que dans la lettre de cadrage adressée à l'IGAS !

- La réforme du SUAP : nous avons de nouveau demandé une réforme du SUAP conduisant aussi à la séparation des missions, pompiers du feu et des autres opérations et pompiers du SUAP...

-Les carences ambulancières médicales imposées par le SAMU conduisent à notre sur sollicitation au détriment de nos missions propres : l'organisation des hôpitaux est clairement mise en cause. D'après les données statistiques fournies par les SDIS a priori validées par le ministère de la santé : 40% de l'activité des centres 15 se répercutent sur le service public de secours. Pour remédier à cette problématique, il est proposé :

*de créer, d'ici à 2020, plusieurs postes de coordinateurs de carences ambulancières ;

*la mise en place de plateformes de régulation régionale.

Evidemment, le volet financier et l'impact budgétaire sur le coût du service public d'urgence sont, encore, repoussés. Nous avons également dénoncé l'allongement des délais d'attente dans la gestion de pré-urgence et sollicité une refonte du référentiel.

-Le fonctionnement de la CNSIS : nous ne sommes pas satisfaits du contenu du décret du 26 décembre 2018 relatif à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours. Les dispositions relatives à la composition du bureau et à la représentativité des OS sont incompréhensibles.

Encore et toujours, les autorités ministérielles n'ont pas saisi la gravité de la situation.

**Nous avons seulement obtenu des pseudo réponses à nos interrogations
mais aucune solution proposée n'est viable.**

Face à ce mépris, nous avons décidé d'alerter, une nouvelle fois, le Président de la République, avec l'espoir d'être enfin entendus. Nous lui avons enjoint d'agir et de nous apporter des réponses concrètes dans les meilleurs délais.

***S'engager à vos côtés, réussir ensemble :
les AUTONOMES***

Pour diffusion et affichage